

# World Japanese Dog Show 2018

13<sup>th</sup> Special Japanese Breeds Show in Europe



Organisation : Club Français des Chiens Nordiques et des Spitz du Japon  
Association Loi de 1901 affiliée à la *Société Centrale Canine* & membre du *World Union of Akita Clubs*  
Website : <http://www.cfnsj.fr> & <https://www.facebook.com/cfnsj>

En partenariat avec / in partnership with  
**Japan Kennel Club, Société Centrale Canine**

Et en collaboration avec / In collaboration with

Club du Pékinois et du Japonais, Club Français de l'Airedale et divers Terriers, Akita Américain Club de France, Club des Amateurs de Molossoïdes Ibériques et Latino-Américains, Nord-Européens et Asiatiques



## PARIS - LE BOURGET

Parc des Expositions  
Carrefour Charles Lindbergh  
93350 Le Bourget

GPS : 48°56'35.83''N - 2°25'16.58''E

**Le 2 juin / On 2<sup>nd</sup> June 2018**



### Le World Japanese Dog Show ? Qu'est-ce c'est ?

Le World Japanese Dog Show est une exposition organisée exceptionnellement durant l'Exposition de Championnat de France ! De grande importance, les grands vainqueurs de cette exposition se voient attribuer un Certificat d'Aptitude au Championnat de Conformité au Standard comptant pour le titre de **Champion de France de Conformité au Standard**

Cette grande fête du chien japonais de race, rassemblera un grand nombre de passionnés Un beau spectacle en perspective !

### World Japanese Dog Show? What is this ?

The World Japanese Dog Show is an exhibition organized exceptionally during the French Championship Exhibition ! Of great importance, the big winners of this exhibition are awarded a Certificate of Aptitude in the Championship of Conformity to the Standard counting for the title of **Champion of France of Conformity to Standard**

This great celebration of the Japanese breed dog, will gather a large number of enthusiasts. A beautiful show in perspective !

**Pour être efficace, nous vous conseillons de remplir cette feuille afin de préparer votre inscription en ligne.**

Attention : seuls le propriétaire de son(sa) chien(ne) a le droit de l'engager

**To be efficient, we advise you to fulfill this sheet in order to prepare your online registration.**

Warning: only the owner of his (her) dog (bitch) has the right to record him

Race - Breed

Tatouage ou n° de transpondeur - Tattoo or microchip nr

Mâle - Dog

Femelle - Bitch

Nom du chien - Dog's name

N° au Livre d'origine - Stud book number

Date de naissance - Date of birth

Nom du producteur - Breeder name

Père - Sire

Mère - Dam

Propriétaire NOM et Prénom - Owner name and first name

Nr - Rue - Street

Code postal - Postcode

Ville - City

Pays - Country

Tel.

mail

@

Souscription pour recevoir le **livre commémoratif** / Subscription to receive the **commemorative book** OUI/ YES



# World Japanese Dog Show 2018

13<sup>th</sup> Special Japanese Breeds Show in Europe

**ENGAGEMENT INTERNET :** <http://www.onlinedogshows.eu>

La clôture des engagements au tarif réduit se fera le **15.04.18** à minuit  
La deuxième clôture des engagements au tarif normal le **13.05.18** à minuit

**Seuls les engagements enregistrés et payés sur le site sécurisé seront pris en compte**

**INTERNET ENTRY :** <http://www.onlinedogshows.eu>

Closing of the entry at the reduced rate will be done on **15.04.18** at midnight  
The second closing of entry at the normal rate on **13.05.18** at midnight

**Only commitments recorded and paid on the secure site will be taken into account**

Pour tout renseignement contacter / for any contact [wjds2018.cfcnsj@gmail.com](mailto:wjds2018.cfcnsj@gmail.com)

## CLASSES DANS LEQUELLES ON PEUT ENGAGER SON CHIEN

(Voir définitions des classes dans le règlement)

### JUGEMENTS INDIVIDUELS

**CLASSE INTERMEDIAIRE** – Pour les chiens âgés de quinze à vingt-quatre mois

**CLASSE OUVERTE** - Pour les chiens âgés quinze mois minimum.

**CLASSE CHAMPION** - Réservee exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des pays de la FCI ou Champions Internationaux de la FCI âgés de 15 mois minimum.

Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation. Les titulaires du titre de Champion de France de Conformité au Standard sont obligatoirement inscrits dans cette classe.

**CLASSE JEUNE** - Pour les chiens âgés de 9 à 18 mois.

Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent.

**CLASSE PUPPY** – Pour les chiens âgés de 6 à 9 mois. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur – Prometteur – Assez Prometteur – Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement.

**CLASSE BABY** – Pour les chiens âgés de 4 à 6 mois. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur – Prometteur – Assez Prometteur – Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement.

**CLASSE VETERAN** - Possible à partir de 8 ans. Cette classe donne lieu à l'attribution d'un qualificatif et à un classement.

**CLASSE NE CONCOURANT PAS** - Pour les chiens titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition, âgés de 4 mois au minimum. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

### JUGEMENTS COLLECTIFS

**CLASSE COUPLE** - Pour deux chiens de même race ou variété, de sexes différents, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

**CLASSE PAIRE** - Pour deux chiens de même race ou variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

Les classes de Couple, Paire doivent, si possible, être présentées sur le ring d'honneur par un seul conducteur.

**LOT D'AFFIXE** – Pour au minimum 3 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

**LOT DE REPRODUCTEURS** – un mâle ou une femelle accompagné au minimum de trois et au maximum de cinq de ses chiots (au premier degré, à savoir fils ou filles) parmi les sujets engagés en classe individuelle.

**GROUPE DE VÉNÉRABLE** - Chien inscrit en classe vétérane et âgé au minimum de 12 ans.

**GROUPE HONNEUR** - Chien inscrit en classe champion et titulaire au minimum de trois titres de Champion parmi les titres suivant :

- Champion International de Beauté
- Champion National d'un pays membre de la FCI
- Champion des Expositions Nationales
- Champion de France Jeune
- Champion de France Vétéran
- Champion du Club Français des Chiens Nordiques et des Spitz du Japon

**Nota :**

**\*la date prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même de l'exposition.**

## CLASSES INTO THE DOG CAN BE RECORDED

(to see class definition in the rules)

### INDIVIDUAL JUDGMENTS

**INTERMEDIATE CLASS** - For dogs fifteen to twenty-four months old

**OPEN CLASS** - For dogs fifteen months old minimum.

**CHAMPION CLASS** - Reserved exclusively for dogs declared as FCI National Champions or FCI International Champions and at least 15 months old.

The title of Champion must be homologated no later than the date fixed for the closing of the commitments to the event. The holders of the title of Champion of France of Conformity to the Standard are compulsory recorded in this class.

**JUNIOR CLASS** - For dogs 9 to 18 months old

This class may give the right to award the qualifier Excellent.

**PUPPY CLASS** - For dogs 6 to 9 months old. The judge simply makes an assessment on the dog (in descending order: Very Promising - Promising - Pretty Promising - Insufficient). It does not give rise to classification.

**BABY CLASS** - For dogs 4 to 6 months old. The judge simply makes an assessment on the dog (in descending order: Very Promising - Promising - Pretty Promising - Insufficient). It does not give rise to classification.

**VETERAN CLASS** - Possible from 8 years old. This class gives rise to the attribution of a qualifier and a classification.

**CLASS NOT COMPETITIVE** - For dogs with a birth certificate or registered in a FCI Recognized Stud Book, who do not participate in the exhibition, at least 4 months old. The health record of this dog must be in order. These dogs appear in the catalog but are not examined by the judge.

### COLLECTIVE JUDGMENTS

**COUPLE CLASS** - For two dogs of the same breed or variety, of different sexes, belonging to the same owner and engaged in an individual class

**PAIR CLASS** - For two dogs of the same breed or variety, of the same sex, belonging to the same owner and engaged in an individual class.

Couple, Pair classes should, if possible, be presented in the honor ring by a single handler.

**LOT OF AFFIX** - For at least 3 dogs of the same breed and variety, regardless of gender, already engaged in an individual class, born at the same producer, but may belong to several different exhibitors. The ranking, which takes into account the homogeneity will be made by a single judge in the honor ring.

**BREEDING LOT** - a male or a female accompanied by a minimum of three and a maximum of five puppies (first degree, ie sons or daughters) among the dogs engaged in the individual class.

**GROUP OF VENERABLE** - Dog recorded in veteran class and aged at least 12 years old.

**HONOR GROUP** - Dog recorded in Champion Class and holding at least three Champion titles from the following list:

- International Champion of Beauty (FCI Title)
- National Champion of a country member of FCI
- Champion of National Exhibitions (French title)
- Young French Champion (French title)
- Champion of France Veteran (French title)
- Champion of the French Club of Nordic Dogs and Spitz of Japan (CFCNSJ title)

**Note:**

\* the date taken into account to determine the age is the same day of the exhibition.

## IL EST RECOMMANDE DE FAIRE VACCINER LES CHENS CONTRE LA GASTRO-ENTERITE A PARVO-VIRUS

**Avis aux exposants résidents à l'étranger** Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un accord à caution et le versement des frais correspondants. L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an. Les chiens entrant sur le territoire français doivent être identifiés, par tatouage ou par transpondeur.

## Lorsqu'un propriétaire engage son chien au World Japanese Dog Show 2018, il s'engage ... When an owner record his dog to the World Japanese dog show, he commits himself ...

Lorsqu'un propriétaire engage son chien au show, il autorise le Club Français des Chiens Nordiques et des Spitz du Japon (CFCNSJ), dans le strict cadre associatif et sans but lucratif, à utiliser les photographies prises au cours de l'exposition. Il déclare sincères et véritables les renseignements saisis en ligne. Il accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de l'exposition ainsi que les règlements de la Société Centrale Canine (SCC). Il exonère entièrement le CFCNSJ de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à son chien ou causés par lui ou à lui-même. Il certifie que son chien ou son chenil n'est pas, à sa connaissance, au jour où il s'est engagé, atteint de maladies contagieuses, et il s'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de cette réunion.

En cas de fausse déclaration, il accepte d'ores et déjà de se voir appliquer les sanctions prévues aux règlements de la SCC, notamment la disqualification de son chien et son exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC ou le CFCNSJ. (Le Comité d'organisation se réserve le droit de refuser toute inscription des contrevenants). Il s'engage à présenter le certificat de vaccination antirabique exigé par les Services Vétérinaires. Il est informé de la recommandation de faire vacciner son chien contre la gastro-entérite à parvo-virus

Les exposants de chiens de 2<sup>ème</sup> catégorie doivent se conformer aux prescriptions de la Loi de 1999 et joindre à leur engagement la copie de la déclaration en mairie. L'identification des chiens doit être effectuée par un des procédés déterminés par le Ministère de la Pêche et de l'Agriculture.

When an owner record his dog to the show, he authorizes the French Club of Nordic Dogs and Spitz of Japan (CFCNSJ), in the strict associative and non-profit setting, to use the photographs taken during the exhibition. He declares sincere and true the information entered online. He accepts in an absolute and unreserved way all the articles of the exhibition regulations as well as the regulations of the Société Centrale Canine (SCC). He completely exempts the CFCNSJ from any liability for accidents (injuries, bites, theft, diseases and other damages) to his dog or caused by him or himself. He certifies that his dog or his kennel is not, to his knowledge, the day when he is engaged, suffering from contagious diseases, and he undertakes not to present it if such diseases were to be declared here at the day of this meeting.

In the event of a false declaration, he / she already agrees to be subject to the sanctions provided for in the SCC rules, including the disqualification of his dog and his exclusion from any event sponsored by the SCC or the CFCNSJ. (The Organizing Committee reserves the right to refuse any registration of offenders). He undertakes to present the certificate of vaccination against rabies required by the Veterinary Services. He is informed of the recommendation to vaccinate his dog against gastroenteritis with parvo-virus.

The owners of dogs of the 2<sup>nd</sup> category must comply with the provisions of the Law of 1999, and enclose with their inscription a copy of the declaration made to their Town Hall. Dog identification must conform to the procedures laid down by the French Ministry of Agriculture.



# World Japanese Dog Show 2018

13<sup>th</sup> Special Japanese Breeds Show in Europe



Organisation : Club Français des Chiens Nordiques et des Spitz du Japon  
Association Loi de 1901 affiliated to *Société Centrale Canine* & member of *World Union of Akita Clubs*  
Website : <http://www.cfnsj.fr> & <https://www.facebook.com/cfnsj>

In partnership with  
**Japan Kennel Club, Société Centrale Canine**  
in collaboration with



Club du Pékinois et du Japonais, Club Français de l'Airedale et divers Terriers, Akita Américain Club de France, Club des Amateurs de Molossoïdes Ibériques et Latino-Américains, Nord-Européens et Asiatiques



## PARIS - LE BOURGET

Parc des Expositions  
Carrefour Charles Lindbergh  
93350 Le Bourget

GPS : 48°56'35.83''N - 2°25'16.58''E

On June 2<sup>nd</sup> 2018



## Informations sur les titres / Informations about titles

### TITRES DECERNES

#### Pour chaque race

**World Japanese Dog Show 2018 Young Winner** : pour les chiens classés premier en classe Jeune.

**World Japanese Dog Show 2018 BOB Winner** : pour les chiens Meilleur de Race.

**World Japanese Dog Show 2018 BOS Winner** : pour les chiens Meilleur du Sexe Opposé.

#### Pour les jugements en ring d'honneur

**World Japanese Dog Show 2018 Baby Winner (et suivant)** : Pour les premiers de chaque groupe Baby, Puppy, Champion, Vénérable, Vétéran, Paire, Couple, Affixe, Reproduction.

**World Japanese Dog Show 2018 Young Spécial Winner** : pour le chien meilleur Jeune

**World Japanese Dog Show 2018 Honor Winner** : pour tous les chiens inscrits dans le groupe Honneur.

**World Japanese Dog Show 2018 Winner** : pour le meilleur chien de l'exposition.

### AWARDED TITLES

#### For each breed

**World Japanese Dog Show 2018 Young Winner** : for dogs ranked first in Young class.

**World Japanese Dog Show 2018 BOB Winner** : for dogs Best of Breed

**World Japanese Dog Show 2018 BOS Winner** : For dogs Best of Opposite Sex..

#### For judgments in the ring of honor

**World Japanese Dog Show 2018 Baby Winner (and following)** : For the firsts of each group : Baby, Puppy, Champion, Venerable, Veteran, Pair, Couple, Affix, Reproducer.

**World Japanese Dog Show 2018 Young Spécial Winner** : for the best young of the show

**World Japanese Dog Show 2018 Honor Winner** : for all dogs recorded in the Honor Group.

**World Japanese Dog Show 2018 Winner** : For the Best in Show.

### **TITRE DE CHAMPION OF FRANCE DE CONFORMITE AU STANDARD**

En plus des conditions habituelles en France pour l'obtention du titre, il y a une possibilité alternative pour obtenir le titre et pour cela il faut,

**1 CAC à l'exposition de championnat de juin 2018**

**1 CAC au World Japanese Dog Show 2018**

Cependant si les titulaires de ces CACS ne font pas valoir leur droit, les titulaires des R-CACS viennent en remplacement et peuvent demander à faire homologuer leur titre de Champion de France.

**1 CAC obtenu en France ou (exceptionnellement en relation avec le WJDS 2018) à l'étranger**

Il y a également des conditions diverses et de dépistage de santé, différentes suivant les races, conditions accréditées par la Société Centrale Canine, que nous pouvons communiquer par courriel

### **TITRE TITLE OF CHAMPION OF FRANCE STANDARD COMPLIANCE**

In addition to the usual conditions in France for obtaining the title, there is an alternative possibility to obtain the title and for that it is needed,

**1 CAC at the June 2018 French Championship Show**

**1 CAC at World Japanese Dog Show 2018**

However, if the winners of these CACS do not assert their right, the winners of the R-CACS come in replacement and can require to homologate their title of Champion of France..

**1 CAC obtained in France or (exceptionally in connection with the WJDS 2018) abroad**

There are also various conditions and disease screening, different according to breeds, conditions accredited by the Société Centrale Canine, that we can communicate by email.

# World Japanese Dog Show 2018

13<sup>th</sup> Special Japanese Breeds Show in Europe



Organisation : Club Français des Chiens Nordiques et des Spitz du Japon  
Association Loi de 1901 affiliée à/Affiliated to la Société Centrale Canine & membre du/Member of  
World Union of Akita Clubs

Site : <http://www.cfcsnj.fr> & <https://www.facebook.com/cfcsnj>

En partenariat avec / In partnership with  
**Japan Kennel Club, Société Centrale Canine**  
et en collaboration avec / and in collaboration with



Club du Pékinois et du Japonais, Club Français de l'Airedale et divers Terriers, Akita Américain Club de France, Club des Amateurs de Molossoïdes Ibériques et Latino-Américains, Nord-Européens et Asiatiques



## PARIS - LE BOURGET

Parc des Expositions  
Carrefour Charles Lindbergh  
93350 Le Bourget

GPS : 48°56'35.83''N - 2°25'16.58''E

**Le 2 juin 2018 / On June 2nd 2018**



## JURY

**Le jury peut être modifié à tout moment. La répartition des chiens peut être modifiée à tout moment suivant le nombre des engagements.**

**Jury can be changed at any time. The distribution of dogs between judges can be changed at any time depending on the number of entries.**

**M. Satoshi BESSHO** (Japon - Président du JKC/ Japan-JKC Chairman) : Akita

**Mme. Angelika KAMMERSCHIED-LAMMERS** (Allemagne/Germany) : Akita baby / puppy, Spitz Japonais/Japanese Spitz, Kai, Shikoku

**Mme Maria Grazia Carmen MIGLIETTA** (Italie/Italy) : Akita Américain/American Akita

**Mme Britt NYBERG** (Norvège/Norway) : Shiba, Hokkaido, Kishu

**M. Masanori FUJIMOTO TAKAHARA** (Mexique/Mexico) : Epagneul Japonais/Japanese Chin, Tosa, Terrier Japonais/Japanese Terrier

### ENGAGEMENT INTERNET/ ONLINE ENTRY

<http://www.onlinedogshows.eu>

- La clôture des engagements au tarif réduit se fera le 15/04/2018 à minuit
- La deuxième clôture des engagements au tarif normal le 13/05/2018 à minuit
- Seuls les engagements payés sur le site sécurisé seront pris en compte
- 1<sup>st</sup> closure date, with reduced price, is set at midnight on 15/04/2018
- 2<sup>nd</sup> closure date, with normal price, is set at midnight on 13/05/2018
- Only entries recorded and paid online will be accepted

Pour tout renseignement contacter / for any information, please contact [wjds2018.cfcsnj@gmail.com](mailto:wjds2018.cfcsnj@gmail.com)

# World Japanese Dog Show 2018

13<sup>th</sup> Special Japanese Breeds Show in Europe



Organization : Club Français des Chiens Nordiques et des Spitz du Japon  
 Association Loi de 1901 affiliated to *Société Centrale Canine* and member of *World Union of Akita Clubs*  
 Website : <http://www.cfnsj.fr> & <https://www.facebook.com/cfnsj>

In partnership with  
**Japan Kennel Club, Société Centrale Canine**  
 and in collaboration with



Club du Pékinois et du Japonais, Club Français de l'Airedale et divers Terriers, Akita Américain Club de France, Club des Amateurs de Molossoïdes Ibériques et Latino-Américains, Nord-Européens et Asiatiques



## PARIS - LE BOURGET

Parc des Expositions  
 Carrefour Charles Lindbergh  
 93350 Le Bourget

GPS : 48°56'35.83''N - 2°25'16.58''E

**June 2<sup>nd</sup> 2018**



## RATES & SCHEDULED JUDGEMENTS

### Group 2

Tosa (1)

### Group 3

Japanese Terrier (1)

### Group 5

Akita, Hokkaido, Kai, Kishu

Japanese Spitz, Shiba

Shikoku, American Akita

### Group 9

Japanese Chin

(1) Japanese Terrier & Tosa's judging at the Championship Show will also take place on June 2<sup>nd</sup>, 2018, but at a different time, early in the morning.

### Internet Registrations

<http://www.onlinedogshows.eu>



- Reduced prices will stop the **15/04/2018 at midnight**
- Registration will stop the **13/05/2018 at midnight**
- Only registrations paid online will be considered

Entry Fees		Reduced Price until 15.04.18	Regular price from 16.04.18 au 13.05.18
Dogs from same owner entered under the following class <b>JUNIOR, INTERMEDIATE OPEN, CHAMPION</b>	1 <sup>st</sup> dog	45 €	55 €
	2 <sup>nd</sup> dog	40 €	50 €
	3 <sup>rd</sup> dog	30 €	40 €
	Following dogs	20 €	30 €
Class <b>PUPPY</b> ou <b>BABY</b>		20 €	30 €
Class <b>VETERAN</b>		10 €	20 €
Class <b>"NOT COMPETING"</b>		3 €	3 €
<b>Pair, Couple</b> <b>Venerable group, Honor group</b> <b>Affixe, Breeding group</b> <i>Dogs have to be registered in a single class + registration must be paid. See definition on the show rules</i>		Free of charge	
Souvenir Book		18 €	
Digital Catalog		Free of charge	
Paper Catalog bought on line		5€	
Paper catalog bought on site		10 €	
Accompanying card		6 €	
1 day car park		5 €	
1 day motor home park		15 €	

For any information, please contact

[wjds2018.cfnsj@gmail.com](mailto:wjds2018.cfnsj@gmail.com)

# World Japanese Dog Show 2018

13<sup>th</sup> Special Japanese Breeds Show in Europe



Organisation : Club Français des Chiens Nordiques et des Spitz du Japon  
Association Loi de 1901 affiliée à la *Société Centrale Canine* et membre du *World Union of Akita Clubs*  
Site : <http://www.cfcnsj.fr> et <https://www.facebook.com/cfcnsj>

En partenariat avec  
**Japan Kennel Club, Société Centrale Canine**  
et avec la collaboration des

Club du Pékinois et du Japonais, Club Français de l'Airedale et divers Terriers, Akita Américain Club de France, Club des Amateurs de Molossoïdes Ibériques et Latino-Américains, Nord-Européens et Asiatiques



## PARIS - LE BOURGET

Parc des Expositions  
Carrefour Charles Lindbergh  
93350 Le Bourget

Coordonnées GPS : 48°56'35.83''N - 2°25'16.58''E

**Le 2 juin 2018**



## JUGEMENTS AVEC HORAIRES

### Groupe 2

Tosa (1)

### Groupe 3

Terrier Japonais (1)

### Groupe 5

Akita, Hokkaido, Kai, Kishu

Spitz Japonais, Shiba

Shikoku, Akita Américain

### Groupe 9

Epagneul Japonais

(1) le jugement des Terrier Japonais et des Tosa à l'Exposition de Championnat aura également lieu le 2 juin 2018, mais à un autre horaire, en début de matinée.

Droits d'engagement		Tarif réduit Jusqu'au 15.04.18	Tarif normal du 16.04.18 au 13.05.18
Pour les chiens appartenant au même propriétaire pour les Classes <b>JEUNE, INTERMEDIAIRE OUVERTE, CHAMPION</b>	1 <sup>er</sup> chien	45 €	55 €
	2 <sup>ème</sup> chien	40 €	50 €
	3 <sup>ème</sup> chien	30 €	40 €
	les suivants	20 €	30 €
Classe <b>PUPPY</b> ou <b>BABY</b>		20 €	30 €
Classe <b>VÉTÉRAN</b>		10 €	20 €
Classe " <b>NE CONCOURANT PAS</b> "		3 €	3 €
<b>Paires, couple</b> <b>Groupe Vénérable, Groupe Honneur</b> <b>Lot d'affixe, Lot de reproducteurs</b> <i>Les chiens devront préalablement être inscrits dans une classe individuelle et en avoir acquitté le montant. Voir définition dans le règlement.</i>		Gratuit	
Livre souvenir		18 €	
Catalogue digital		Gratuit	
Catalogue papier commandé en ligne		5 €	
Catalogue papier acheté sur place		10 €	
Carte accompagnateur		6 €	
Parking 1 journée (hors camping-car)		5 €	
Parking camping-car 1 journée		15 €	

### ENGAGEMENT INTERNET

<http://www.onlinedogshows.eu>



- La clôture des engagements au tarif réduit se fera le **15/04/2018 à minuit**
- La deuxième clôture des engagements au tarif normal le **13/05/2018 à minuit**
- Seuls les engagements payés sur le site sécurisé seront pris en compte

Pour tout renseignement, s'adresser à  
[wjds2018.cfcnsj@gmail.com](mailto:wjds2018.cfcnsj@gmail.com)

# LIVRE SOUVENIR - SOUVENIR BOOK

Vendu uniquement sur souscription  
avec l'engagement sur Onlinedogshows.eu

Sold only on subscription

with the commitment on Onlinedogshows.eu

# World Japanese Dog Show 2018



Paris Le Bourget

Samedi 2 juin 2018

Saturday June 2nd, 2018

Livre souvenir FRANCO/ANGLAIS contiendra des articles, les photos des chiens et les résultats du WJDS, BIS, MdR, Meilleurs baby, puppy, paire, couple, affixe reproducteurs etc ... Préface : 1 page en japonais, 1 en Français, 1 en Anglais.

Présentation des races par les Présidents de Club

Application form for the book of remembrance in English/ French language version .This memorial book will contain articles, dogs pictures and WJDS results ,Best in show, best of breed, best baby, best puppy, couple breeding groups .....Book preface: 1 page in Japanese- in French- in English.

Breeds introducing done by club's Presidents.

Akita



Shiba



Japanese Spitz



Hokkaido



Shikoku



Kai



Kishu



Tosa Inu



American Akita



CAMILA-NEA



AKITA AMERICAIN  
CLUB de FRANCE



CLUB DU PEKINOIS ET DU JAPONAIS

Japanese chin



CFAT-DT

1925 - 2017

Japanese Terrier



# World Japanese Dog Show 2018

13<sup>th</sup> Special Japanese Breeds Show in Europe



Organisation : Club Français des Chiens Nordiques et des Spitz du Japon  
Association Loi de 1901 affiliée à la *Société Centrale Canine* & membre du *World Union of Akita Clubs*

En partenariat avec / in partnership with  
**Japan Kennel Club, Société Centrale Canine**

Et en collaboration avec / In collaboration with

**Club du Pékinois et du Japonais, Club Français de l'Airedale et divers Terriers, Akita Américain Club de France, Club des Amateurs de Molossoïdes Ibériques et Latino-Américains, Nord-Européens et Asiatiques**



## PARIS - LE BOURGET

Parc des Expositions  
Carrefour Charles Lindbergh  
93350 Le Bourget

GPS : 48°56'35.83''N - 2°25'16.58''E

**Le 2 juin / On 2<sup>nd</sup> June 2018**



### REGLEMENT

#### PREAMBULE

Dans la suite, les termes,

**Exposition** désigne le « *World Japanese Dog show 2018* » aussi dénommé « *13<sup>th</sup> Special Japanese Breeds Show in Europe* ».

**Exposant** désigne le propriétaire du chien engagé.

**Organisateur** le Club Français des Chiens Nordiques et des Spitz du Japon.

**Chien** désigne indifféremment un chien mâle ou femelle.

Les paragraphes qui suivent rappellent, précisent ou complètent le Règlement des Expositions de la Société Centrale Canine entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

#### ARRIVÉE ET JUGEMENTS

L'accès à l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 7h30. Aucun chien ne sera autorisé à entrer après 11h. Les horaires de Jugement seront communiqués à chaque Exposant environ une semaine avant l'Exposition.

Les Jugements commenceront à 9h30.

#### LOGEMENT DES CHIENS

Un nombre limité de cages sera à disposition des Exposants. Il est formellement interdit de mettre de la paille dans les cages.

**SORTIE DES CHIENS** – Fixée à 15h00. Aucune sortie temporaire ne sera autorisée.

**UN RESTAURANT SERA INSTALLÉ DANS L'ENCEINTE DE L'EXPOSITION ET DES BAR-BUFFETS FONCTIONNERONT.**

**AFFICHAGE** – Les Exposants qui sont éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse mail, le site internet de l'élevage, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

**TOILETTAGE** – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'Exposition en utilisant des substances ou un quelconque matériel. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

**PRESENTATION** – Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation. Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout « double Handling » c'est-à-dire qu'il est interdit à toute autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le Juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par l'Organisateur de l'Exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de Juge.

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition

- Des chiens paraissant malades ou atteints de maladie de peau,
- Des chiens aveugles, sourds, estropiés,
- Des chiens atteints de malformation,
- Des chiens visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits,
- Des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel.

**CHIENS «NE CONCOURANT PAS»** – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou

**ANNULATION** – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des Organisateurs, les droits d'engagement seront remboursés, déduction faite des frais déjà engagés non récupérables.

**ENGAGEMENTS** – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés, dans le respect de la législation en vigueur, par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines.

**Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines** (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la Fédération Cynologique Internationale (F.C.I.) ou d'un Pays non affilié dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I. et des races **Tosa, Terrier Japonais, Akita, Hokkaido, Kai, Kishu, Spitz Japonais, Shiba, Shikoku, Akita Américain et Epagneul Japonais.**

Tous les chiens engagés à l'Exposition doivent être identifiés soit par tatouage, soit par transpondeur.

#### Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- b) les inscriptions par internet non réglées,
- c) les engagements « au poteau » le jour de l'Exposition,
- d) toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'Exposition, exception faite pour les classe de lot d'affixe et lot de reproducteur.
- e) les engagements de chiots de moins de 4 mois.

**ACCUSÉ DE RÉCEPTION** – Les engagements internet recevront un accusé de réception informatique.

**CARTE D'EXPOSANT** – Elle sera envoyée exclusivement par courriel environ une semaine avant l'Exposition (avec indication des horaires de passage prévus) et devra être présentée à l'entrée le jour de l'Exposition.

#### ATTENTION :

Les inscriptions sont faites, sous la responsabilité de l'Exposant, dans la classe indiquée sur la feuille d'engagement. L'Organisateur n'en vérifiera le bien-fondé que lors de l'homologation des récompenses. En cas d'erreur, la récompense ne sera pas homologuée. Tout chien dont la classe aura été choisie de manière erronée par l'Exposant sera inscrit d'office en classe Ouverte, Jeune, Puppy ou Baby suivant son âge.

**VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI - APRÈS :**

Pour toutes les classes, les dates prises en compte pour le calcul de l'âge du chien sont la date anniversaire et le jour de l'Exposition.

#### CLASSES INDIVIDUELLES

**CLASSE INTERMÉDIAIRE** – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

**CLASSE OUVERTE** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

**CLASSE TRAVAIL** - Pas de classe travail dans cette Exposition.

**CLASSE CHAMPION (DE BEAUTE)** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'Exposition.

Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (joindre une copie des titres de champion).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

Le Juge désigne le Meilleur Champion parmi les mâles et femelles.

**CLASSE JEUNE** – Pour les chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S.

Le Juge désigne le Meilleur Jeune parmi les mâles et femelles.

**CLASSE VÉTÉRAN** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S.

Le Juge désigne le Meilleur Vétéran parmi les mâles et femelles.

**CLASSE PUPPY** – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le Juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : *Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, Insuffisant*).

Elle ne donne pas lieu à un classement. Cependant le Juge désigne le Meilleur Puppy parmi les mâles et femelles.

**CLASSE BABY** – Pour les chiots âgés de 4 à 6 mois (valablement vaccinés). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le Juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : *Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, Insuffisant*).

Elle ne donne pas lieu à un classement. Cependant le Juge désigne le Meilleur Puppy parmi les mâles et femelles.

#### AUTRES CLASSES

**LOT D'AFFIXE** – (Classe pouvant être constituée sur place jusqu'à 12h00). Pour au moins 3 et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des Exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un Juge unique sur le ring d'honneur.

**LOT DE REPRODUCTEUR** – (Classe pouvant être constituée sur place jusqu'à 12h00). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1<sup>er</sup> degré.

**COUPLE** – Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

**PAIRE** – Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

**GROUPE DES VÉTÉRABLES (1)** – Pour tout chien inscrit en classe Vétéran et âgé d'au moins 12 ans. Le Juge ne donne pas de qualificatif.

**GROUPE HONNEUR (1)** – Pour tout chien inscrit en classe Champion et titulaire au minimum de trois titres de Champion parmi les titres suivant :

- Champion International de Beauté
- Champion National d'un pays membre de la FCI
- Champion des Expositions Nationales (Titre français)
- Champion de France Jeune (Titre français)
- Champion de France Vétéran (Titre français)
- Champion d'un Club de Race (Titre français ou étranger)

Le Juge ne donne pas de qualificatif.

*Note (1) Groupes autorisés par la note SCC du 29.09.17.*

Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le Juge.



**RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS** – Les engagements se font exclusivement via Internet avec paiement sécurisé sur le site <http://www.onlinedogshows.eu>

Les engagements par internet non réglés au plus tard le jour de la clôture ne seront pas pris en compte.

#### CLÔTURE DES ENGAGEMENTS :

- 1<sup>ère</sup> clôture le 15 avril 2018
- 2<sup>ème</sup> clôture le 13 mai 2018

Tout engagement parvenant après le 13 mai 2018 sera refusé.

#### REFUS OU EXCLUSIONS :

L'Organisateur se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

1<sup>o</sup> des engagements :

- des chiens non-inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI,
- des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'Exposition.

2<sup>o</sup> des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'Exposition) :

- ceux refusés par le «Service Vétérinaire»,
- ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés,
- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite,
- ceux dont l'engagement «au poteau» serait demandé,

**JUGEMENTS** – Les Juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'Exposant, Juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les Jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du Jugement ne seront examinés par la suite.

Les Juges attribueront selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

**Excellent** - Qualificatif attribué à un chien se rapprochant de très près du Standard idéal de la race - présenté en parfaite condition - réalisant un ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant «de la classe» et une brillante allure. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

**Très bon** - Qualificatif attribué à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions - en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

**Bon** - Qualificatif attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhitoires.

**Suffisant** - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition optimale.

**Disqualifié** – doit être attribué à un chien montrant un comportement agressif. Il s'applique également à un chien qui refuse constamment de se laisser examiner par le Juge. La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du Juge.

Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :

**Ne peut être jugé** - Le qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le Juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules.

Ce qualificatif est également valable lorsque le Juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue). La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du Juge.

-----

Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre premiers chiens seront primés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement.

Le 1<sup>er</sup> prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif « Très Bon ».

#### C.A.C.S.

Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé :

1<sup>er</sup> « Excellent » en classe Ouverte, Intermédiaire ou Travail, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place). Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Voir conditions au verso de la feuille d'engagement

Il appartient à la Société Centrale Canine. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfassent aux conditions imposées.

Si le chien classé 2<sup>ème</sup> Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S.

La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le Juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1<sup>ers</sup> « Excellent » des autres classes individuelles.

#### B.O.B. (Best Of Breed) - Meilleur de Race

- Le mâle et la femelle proposés pour le CACS,
- le meilleur jeune mâle et la meilleure jeune femelle ayant reçu le qualificatif « 1<sup>er</sup> Excellent » dans la classe Jeune,
- les meilleurs vétérans mâle et femelle ayant obtenu le qualificatif « 1<sup>er</sup> Excellent » dans la classe Vétéran,

concourent pour le titre de Meilleur de Race.

#### B.O.S. (Best of Opposite Sexe) – Meilleur du Sexe Opposé

Le B.O.S. est attribué au mâle ou à la femelle de sexe opposé à celui qui vient d'obtenir le B.O.B.

#### JUGEMENTS EN RING D'HONNEUR

Après les Jugements individuels sont désignés successivement le **Meilleur Baby**, le **Meilleur Puppy**, le **Meilleur Jeune**, le **Meilleur Champion**, le **Meilleur Vétéran** choisis parmi les meilleurs de chaque classe des onze races invitées.

**Ensuite intervient le jugement des groupes, toutes les onze races ensemble :**

**Paire, Couple, Lot de Reproducteurs, Lot d'Affixe, Groupe de Vénérables :** dans chacun de ces groupes le Juge choisit le premier.

**Groupe Honneur :** Il n'y a pas de classement

Ensuite est choisi le **MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION** parmi les meilleurs des onze races.

#### TITRES DECERNES

Pour chaque race :

**World Japanese Dog Show 2018 Young Winner :** pour les chiens classés premier en classe Jeune.

**World Japanese Dog Show 2018 BOB Winner :** pour les chiens Meilleur de Race.

**World Japanese Dog Show 2018 BOS Winner :** pour les chiens Meilleur du Sexe Opposé.

Pour les jugements en ring d'honneur

**World Japanese Dog Show 2018 Baby Winner (et suivant) :** Pour les premiers de chaque groupe Baby, Puppy, Champion, Vénérable, Vétéran, Paire, Couple, Affixe, Reproduction.

**World Japanese Dog Show 2018 Young Spécial Winner :** pour le chien classé premier.

**World Japanese Dog Show 2018 Honor Winner :** pour tous les chiens inscrits dans ce groupe.

**World Japanese Dog Show 2018 Winner :** pour le meilleur chien de l'exposition.

**RÉCLAMATIONS** – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les Jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivés et être accompagnés d'une caution de 100 € qui restera acquise à l'Organisateur. si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Commissaire Exécutif de l'Exposition.

**SANCTIONS** – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par l'Organisateur, avec extension possible prononcée par la Commission de Discipline de la Société Centrale Canine,

- les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur,
- ceux qui auront fait une fausse déclaration,
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité,
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de l'Organisateur,
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre,
- ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée,

Les sanctions seront prononcées conformément aux Statuts de l'Organisateur.

**RESPONSABILITÉ** – L'Organisateur décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les Exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, l'Organisateur ne peut en aucun cas être reconnu responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement leurs chiens, les Exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance.

#### TRÈS IMPORTANT :

**Avis aux Exposants résidents en France**

Chiens de 2<sup>ème</sup> Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage ou de transpondeur sera exigé à l'entrée de l'Exposition pour les

chiens de race Tosa. Il est recommandé aux propriétaires de Tosa de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récupéré municipal, tenue en laisse, muselière en dehors des rings et cages et permis de détention (Décret N°2009-1768 du 30 décembre 2009).

#### Avis aux Exposants résidents à l'Etranger

L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur en France à la date de l'Exposition à savoir :

**Les chiens en provenance des États membres de l'Union Européenne doivent être :**

- identifiés (tatouage ou transpondeur électronique conforme à la norme ISO 11784 ou à l'annexe de la norme ISO 11785 ; à défaut, le détenteur devra fournir les moyens de lecture du transpondeur),
- vaccinés valablement contre la rage (cf. annexe 3 du règlement européen n° 576/2013 du 12 juin 2013 relatif aux mouvements non commerciaux d'animaux de compagnie).

**Les chiens en provenance des pays tiers doivent être :**

- identifiés (tatouage ou transpondeur électronique conforme à la norme ISO 11784 ou à l'annexe de la norme ISO 11785 ; à défaut, le détenteur devra fournir les moyens de lecture du transpondeur),
- vaccinés valablement contre la rage,
- avoir fait l'objet d'un titrage sérique des anticorps antirabiques par un laboratoire agréé par l'Union Européenne. Ce titrage devra avoir été effectué au moins 3 mois avant l'importation, sur animal identifié dont la vaccination anti-rabique est en cours de validité au moment de la prise de sang. L'échantillon de sang aura été prélevé au moins 30 jours après la vaccination et le résultat du titrage sérique devra être supérieur à 0.5 UI/ml (cf. annexe 4 du règlement européen n° 576/2013 du 12 juin 2013 relatif aux mouvements non commerciaux d'animaux de compagnie),

Liste des pays dispensés / list of exempted countries : Andorre, Antigua et Barbuda, Argentine, Aruba, Australie, Bahreïn, Barbade, Belarus, Bermudes, Bos- nie-Herzégovine, Canada, Chili, Curaçao, Émirats Arabes Unis, États-Unis d'Amérique (y compris Guam, Samoa américaines, Gibraltar, Groenland, les Mariannes du Nord, Porto-Rico et Iles vierges américaines), Fidji, Hong Kong, Ile de l'Ascension, Iles BES (Bonaire, Saint-Eustache et Saba), Iles Caiman, Iles Falkland, Iles Féroé, Iles vierges britanniques, Iles Wallis et Futuna, Islande, Jamaïque, Japon, Liechtenstein, Macédoine (ancienne République Yougoslave de Macédoine), Malaisie, Maurice, Mexique, Monaco, Montserrat, Norvège, Nouvelle Calédonie, Nouvelle Zélande, Polynésie Française, Russie, St Christophe et Nevis, Ste Hélène, Ste Lucie, San Marin, St- Marti n, St Pierre et Miquelon, St Vincent et les Grenadines, Singapour, Suisse, Taiwan, Trinité-et-Tobago, État de la Cité du Vatican, Vanuatu.

#### VERY IMPORTANT

#### Note to foreign exhibitors

Health requirements are those stipulated by the European Regulation n° 576/2013 of 12 June 2013 concerning the non-commercial movement of pet animals

#### Dogs coming from EU member countries must have:

- an identification by tattoo or electronic microchip according to the ISO norm n° 11784 or to the annex of the ISO norm n° 11785; in default of which the owner must provide the means necessary for the reading of the microchip),
- a valid vaccination against rabies, according to the annex n° 3 of the European Regulation n° 576/2013 of 12/06/2013 concerning the non-commercial movement of pet animals,
- a European passport.

#### Dogs coming from third countries must:

- have an identification (by tattoo or electronic microchip according to the ISO norm n°11784 or the annex of the ISO norm 11785; in default of which the owner must provide the means necessary for the reading of the microchip),
- be adequately vaccinated against rabies, according to the annex n° 3 of the European Regulation n° 576/2013 of 12/06/2013 concerning the non-commercial movement of pet animals,
- have been subject to a rabies antibody titration test performed by a EU-authorized laboratory at least three months before travelling. The dog must be identified and adequately vaccinated against rabies at the time the blood sample is taken. The blood sample must be taken at least 30 days after the vaccination and the result of the antibody titration must be superior to 0.5 IU/mL (according to annex n° 4 of the European Regulation n° 576/2013 of 12/06/2013 concerning the non-commercial movement of pet animals),
- a health certificate drawn up by an official veterinarian of the respective third country of origin.

N.B. To be valid, the documents must have the visa of the veterinary authority of the country of origin. If they are not in French, an official translation to French must be enclosed).

The list of exempted countries is given above.

#### COUPE D'OREILLE :

Les interventions chirurgicales sur des animaux de compagnie à des fins non curatives, autres que la coupe de la queue, sont interdites en France depuis le 31 août 2008. Décret n° 2008-871 du 28.08.08.

**Aucun chien ayant les oreilles coupées, en dehors de ceux nés en France avant le 28 Août 2008, ne peut se présenter dans les manifestations canines officielles.**

# World Japanese Dog Show 2018

13<sup>th</sup> Special Japanese Breeds Show in Europe



Organisation : Club Français des Chiens Nordiques et des Spitz du Japon  
Association Loi de 1901 affiliated to *Société Centrale Canine* & member of *World Union of Akita Clubs*  
Website : <http://www.cfnsj.fr> & <https://www.facebook.com/cfnsj>

In partnership with  
**Japan Kennel Club, Société Centrale Canine**  
in collaboration with

Club du Pékinois et du Japonais, Club Français de l'Airedale et divers Terriers, Akita Américain Club de France, Club des Amateurs de Molossoïdes Ibériques et Latino-Américains, Nord-Européens et Asiatiques



## PARIS - LE BOURGET

Parc des Expositions  
Carrefour Charles Lindbergh  
93350 Le Bourget

GPS : 48°56'35.83''N - 2°25'16.58''E

**On June 2<sup>nd</sup> 2018**



## TOSA & JAPANESE TERRIER RECOMMENDATIONS

**Le samedi 2 juin, à partir de 9h**, débutera le **CHAMPIONNAT DE FRANCE** de la *Société Centrale Canine* - Engagement en ligne : <https://www.onlinedogshows.eu/fr/Show/Index/1438/ChampionnatdeFranceSCC>

Le Tosa y sera la 1<sup>ère</sup> race du CAMILA-NEA à être jugée, à 9h00. Le Terrier Japonais sera également jugé en début de matinée.

**A la fin des jugements individuels**, vous devez vous rendre sans tarder dans l'espace réservé pour participer au **WORLD JAPANESE DOG SHOW**.

**Pour les Tosa et les Terriers Japonais**, les jugements individuels au **WORLD JAPANESE DOG SHOW** commenceront uniquement lorsque tous les jugements individuels au **CHAMPIONNAT DE FRANCE** du Tosa seront terminés.

**Pour participer à ces DEUX expositions**, il faut s'inscrire séparément à ces DEUX expositions.

Toutes les précisions (Hall et n° de ring) vous seront communiquées ultérieurement.

N'hésitez pas à consulter également :

- Le site du CAMILA-NEA : <http://www.chiensducamila.com>
- la page Facebook : CAMILA-NEA

**On Saturday, June 2<sup>nd</sup>, from 9am**, will begin the **CHAMPIONSHIP OF FRANCE** of the *Société Centrale Canine* - Online Entry : <https://www.onlinedogshows.eu/fr/Show/Index/1438/ChampionnatdeFranceSCC>

The Tosa will be the first breed of CAMILA-NEA to be judged at 9h00. Japanese Terrier will also be judged early in the morning

**At the end of the individuals judgments**, you must go immediately to the space reserved to participate in **WORLD JAPANESE DOG SHOW**.

**For the Tosas and Japanese Terriers**, the individual judgments at **WORLD JAPANESE DOG SHOW** will only start when all the individual judgments at the Tosa **CHAMPIONSHIP OF FRANCE** will be finished.

**To participate in these TWO exhibitions**, you must record separately for these TWO exhibitions.

All details (hall and ring number) will be communicated later.

Do not hesitate to consult also:

- The CAMILA-NEA website: <http://www.chiensducamila.com>
- the Facebook page: CAMILA-NEA

**Online Entry** <http://www.onlinedogshows.eu>

- **1<sup>st</sup> closure date, with reduced price, is set at midnight on 15/04/2018**
- **2<sup>nd</sup> closure date, with normal price, is set at midnight on 13/05/2018**
- **Only entries recorded and paid online will be accepted**

Pour tout renseignement concernant exclusivement le **TOSA INU** contacter / for any information concerning only **TOSA INU**, please contact : [vizzarirenee@wanadoo.fr](mailto:vizzarirenee@wanadoo.fr) – tél : 06 74 43 54 87